

## Quiz 2 – Module pratique défiscalisation (pendant la formation – 10 min)

1. Le dispositif Malraux s'applique à :

- A. La rénovation de biens classés ou secteur sauvegardé
- B. Les locations meublées
- C. Les ventes libres
- D. Les prêts immobiliers

Réponse : A

2. Le dispositif Pinel concerne :

- A. L'investissement locatif neuf avec réduction d'impôt
- B. Les ventes à terme uniquement
- C. La location meublée en résidence services
- D. Les SCPI fiscales

Réponse : A

3. Le dispositif Censi-Bouvard s'applique à :

- A. La location meublée en résidence services
- B. La location nue
- C. Les terrains constructibles
- D. Les SCPI Malraux

Réponse : A

4. Le dispositif Denormandie permet :

- A. Réduction d'impôt pour la rénovation de logements anciens
- B. Déduction sur les revenus fonciers
- C. Amortissement comptable seulement
- D. Vente en viager

Réponse : A

5. Le régime Micro-BIC s'applique :

- A. Aux locations meublées avec abattement forfaitaire
- B. Aux locations nues
- C. Aux revenus fonciers uniquement
- D. À la plus-value immobilière

Réponse : A